



DÉFIS MONDIAUX, SOLUTIONS LOCALES

ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN
RAPPORT ANNUEL 2025



TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration	4	Comité exécutif	10
Message du président directeur général	5	Conseil d'administration	11
Faits marquants	6	Rapport du vérificateur	14
Liste du personnel	9	États financiers	16
		Notes afférentes aux états financiers	20

NOUS SOMMES L'ACTU

L'ACTU est la voix nationale du transport public. Nos membres comprennent des agences de transport qui transportent 95 % des usagers du pays, des organismes publics, des entreprises qui approvisionnent le secteur et des experts en mobilité urbaine. Nous plaidons en faveur de l'investissement et du soutien des gouvernements. Nous partageons les meilleures pratiques. Nous facilitons les conversations et les connexions pour aider les professionnels du transport à se tenir au courant des dernières nouveautés. Enfin, nous sommes le principal organisme de collecte de données sur le secteur.



VISION

Inspirer et influencer l'évolution de la mobilité urbaine intégrée.

ÉNONCÉ DE MISSION

- L'Association est la porte-parole collective d'influence du secteur du transport public au Canada. Vouée à être au cœur des enjeux de la mobilité urbaine, l'ACTU collabore avec tous les ordres de gouvernement et offre la valeur la plus élevée à ses membres et aux collectivités qu'elle sert.
- L'ACTU sera la référence en matière d'information, de tendances de réseautage et de formation, et assurera un leadership auprès de ses membres et de tous les intervenants.
- Afin de fonctionner avec efficacité, l'ACTU favorisera une culture d'engagement actif envers ses membres.
- L'ACTU offrira un environnement de travail performant. Son équipe sera constituée de spécialistes et de professionnels chevronnés.
- La réussite sera évaluée par la priorité accordée à l'action, aux réalisations et aux contributions menant au succès des membres.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2025

a mis notre secteur à l'épreuve — et a démontré sa résilience. Une élection fédérale, des perturbations commerciales et une incertitude économique se sont combinées pour créer l'un des environnements d'exploitation les plus exigeants que le transport collectif canadien ait connus depuis des années. Pourtant, malgré ces turbulences, une vérité s'est imposée : le transport collectif est l'infrastructure qui rend possible tout ce qui importe aux Canadiens — des communautés connectées, des villes abordables, une économie productive et un climat viable. L'ACTU a su répondre à ce moment.

Notre Plan stratégique 2025–2027 a complété sa première année complète de mise en œuvre, avec des résultats tangibles : une mobilisation accrue des membres, une défense des intérêts plus ciblée au niveau fédéral et une voix sectorielle plus unifiée sur les enjeux les plus importants.

L'investissement fédéral a été un enjeu déterminant. Lorsque le budget 2025 a redirigé les fonds engagés pour le Fonds permanent pour le transport en commun vers le Fonds Bâtir un Canada fort, l'ACTU a réagi directement et publiquement. Nos membres planifient des investissements en infrastructure en fonction des engagements fédéraux — l'ambiguïté n'est pas acceptable, et nous l'avons affirmé avec fermeté. Ce travail se poursuit en 2026, et nous demeurons déterminés à obtenir la clarté et la stabilité dont nos membres ont besoin pour planifier avec confiance.

La sécurité a exigé une attention équivalente. En première ligne : assurer la sécurité du transport collectif — un documentaire national couvrant cinq grandes villes canadiennes — a donné un visage humain aux défis quotidiens auxquels sont confrontés nos travailleurs de première ligne. Nous avons réussi à faire avancer l'élargissement des protections du Code criminel pour les travailleurs du transport collectif par l'entremise des comités parlementaires et d'une mobilisation soutenue du secteur.

En regardant vers l'avenir, je suis encouragé par l'élan que nous avons créé. Les défis auxquels fait face le transport collectif canadien sont bien réels, mais la volonté de notre secteur d'y répondre l'est tout autant. Le rôle de l'ACTU — comme défenseur, rassembleur et voix de confiance — n'a jamais été aussi important, et notre équipe est prête pour la suite.

À nos membres : votre expertise, votre confiance et votre engagement commun rendent ce travail possible et significatif. Chaque mémoire déposé, chaque relation établie et chaque position défendue en votre nom reposent sur la confiance que vous accordez à cette association. C'est un honneur de vous servir à titre de président, et je suis enthousiaste à l'idée de ce qui nous attend.

Dave Reage
Président,
Association canadienne du transport urbain



MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

2025

a été exigeante pour le secteur du transport collectif au Canada. Des parcs de véhicules vieillissants, une incertitude liée au commerce, des coûts d'exploitation en hausse et une croissance de l'achalandage dépassant le financement disponible. Les réseaux de transport collectif du Canada ont continué de fonctionner — et l'ACTU a suivi le rythme de leurs besoins.

AU SERVICE DES MEMBRES, DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

Au cours de quatre événements majeurs — le Sommet printanier à Vancouver, le Forum politique et la journée de représentation à Ottawa, le Sommet des jeunes leaders et le Congrès annuel et Salon du transport collectif à Montréal — nous avons réuni plus de 2 200 participants. Le nombre de membres a augmenté de plus de 20 nouvelles organisations, et le lancement de notre site réservé aux membres a créé un espace dédié à la mobilisation, aux ressources et aux échanges.

Nos documents d'analyse de 2025 reflètent l'étendue des recherches de l'ACTU. Les travaux sur la fabrication d'autobus ont examiné les pressions liées aux parcs vieillissants, à l'augmentation de l'achalandage et à la diminution de la base d'approvisionnement nationale. La recherche sur le transport collectif à la demande a produit un tableau de bord de référence à l'échelle du secteur pour les services flexibles. Une analyse de l'abordabilité a révélé que les Canadiens dépensent environ 1 370 \$ par mois pour la possession d'une voiture — et que le passage au transport collectif à Toronto pourrait permettre d'économiser plus de 17 000 \$ par année.

L'enquête 2025 sur l'état de préparation et l'approvisionnement en autobus à zéro émission a montré des progrès tempérés par la prudence : l'état de préparation à l'échelle nationale a augmenté de 15 %, tandis que la part des autobus électriques dans les plans d'approvisionnement à court terme a diminué de 66 % par rapport à 2024. Les résultats suggèrent que, bien que le secteur soit de plus en plus prêt, l'approvisionnement à court terme est influencé par l'incertitude financière et les contraintes d'infrastructure.

En matière de formation, l'ACTU a offert une gamme de programmes de perfectionnement professionnel cette année. Ceux-ci comprenaient le programme Ambassadeur du trans-

port collectif — offert aux organismes de transport collectif et aux exploitants privés — ainsi que des cours en ligne en planification du transport collectif, en planification des horaires et en habillage des services, qui ont tous suscité un fort engagement des membres. Nous avons également soutenu les efforts de recrutement des membres grâce à la plateforme STRADA et achevé le développement d'un nouveau programme de formation en sécurité sur la descente.

FAIRE VALOIR NOTRE POSITION À OTTAWA

Avec un nouveau gouvernement fédéral élu, 2025 n'a pas été une année politique ordinaire — il s'agissait d'un point de réinitialisation, et nous l'avons abordé comme tel. L'ACTU s'est mobilisée tôt et de manière constante, en affirmant clairement que le transport collectif n'est pas une infra-structure optionnelle, mais une condition préalable aux priorités du gouvernement : l'abordabilité du logement, la productivité économique, la réduction des émissions et la compétitivité des villes. Nous ne nous sommes pas simple-ment alignés sur ces priorités — nous avons démontré qu'elles sont inatteignables sans un investissement soutenu dans le transport collectif.

Le Fonds permanent pour le transport en commun demeure un dossier actif et non résolu. Nous continuons d'exercer des pressions en conséquence. L'avenir du transport collectif au Canada vaut la peine d'être défendu, et nous avons l'intention de poursuivre nos efforts en ce sens.

Marco D'Angelo,
Président-directeur général
Association canadienne du transport urbain.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE
ET LEADERSHIP

En 2025, la mise en œuvre du Plan stratégique 2025–2027 a commencé en mettant l'accent sur la mobilisation et la remobilisation des membres. Les premiers efforts ont renforcé les liens avec les membres et aligné les priorités sur l'évolution des besoins du secteur. L'ACTU a également accueilli un nouveau président, Dave Reage, dont le leadership orientera la direction stratégique et renforcera son rôle comme référence crédible pour le transport collectif au Canada.

ÉVÉNEMENTS

Le programme des événements de l'ACTU a continué de rassembler la communauté du transport collectif. Le Sommet printanier à Vancouver a accueilli plus de 300 participants et a favorisé le partage des connaissances et le réseautage. Le Congrès annuel à Montréal a accueilli plus de 700 délégués, tandis que le Salon du transport collectif a réuni plus de 1 200 participants. Montréal a également accueilli le Sommet des jeunes leaders. Les deux événements ont bénéficié d'un fort soutien de nos commanditaires, particulièrement à Montréal, y compris une participation accrue de commanditaires francophones.

FORMATION ET
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

L'offre de formation s'est élargie en 2025. Le programme Ambassadeur du transport collectif, ainsi que les cours de planification du transport collectif et de planification des horaires et habillage des services ont été offerts, en plus du soutien continu par l'entremise de la plateforme de recrutement STRADA. Le développement d'un programme de formation en sécurité sur la désescalade a été achevé en vue d'un lancement en 2026. De nouveaux efforts marketing ont également accru la sensibilisation et la participation.

RECHERCHE ET SERVICES TECHNIQUES

La recherche a progressé en s'appuyant sur les publications et initiatives récentes. Le documentaire *En première ligne : Garder le transport collectif sécuritaire* a mis en lumière les défis en matière de sécurité en première ligne. Des documents d'analyse sur les mesures et les indicateurs clés de performance du transport à la demande, ainsi que sur la

fabrication d'autobus, ont fourni des perspectives ciblées. Un rapport mis à jour sur l'état de préparation aux autobus à zéro émission a permis de suivre la mise en œuvre, et les Faits saillants du secteur 2024 a identifié les tendances majeures. Un sous-comité consultatif technique a été mis en place pour orienter les priorités de recherche.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET
RELATIONS GOUVERNEMENTALES

La défense des intérêts de l'industrie est demeurée une priorité, avec des activités de mobilisation auprès de tous les ordres de gouvernement. Une journée de représentation à Calgary a mis en évidence le besoin d'un laissez-passer de transport collectif à tarif réduit pour les personnes à faible revenu et d'un financement accru. Les changements au FTCC ont été suivis de près, avec des activités soutenues de sensibilisation pour en communiquer les répercussions. Les efforts ont également porté sur l'établissement de relations avec le gouvernement nouvellement élu.

SENSIBILISATION DU PUBLIC
ET CAMPAGNES

Les efforts de sensibilisation du public se sont poursuivis grâce à des campagnes nationales et des activités de mobilisation. La Journée d'appréciation des opérateurs et des travailleurs du transport collectif a connu une participation accrue à l'échelle du pays, avec une mobilisation locale élargie dans tous les types de réseaux. Les messages de la campagne ont mis en valeur la contribution économique du transport collectif et son rôle dans le soutien à la croissance et aux communautés.

MOBILISATION DES MEMBRES ET
OUTILS NUMÉRIQUES

La mobilisation des membres a augmenté grâce aux plateformes numériques. L'activité sur le site réservé aux membres a progressé, particulièrement au cours de la deuxième moitié de l'année, soutenue par des améliorations continues. L'ACTU a accueilli plus de 20 nouveaux membres et a maintenu une base d'environ 400 membres, avec un taux de rétention élevé et un intérêt soutenu pour ses programmes et services.



2025 PERSONNEL

Le personnel dévoué et chevronné de l'ACTU regroupe des spécialistes de la sensibilisation, des événements, des communications, de la recherche et des données, de la formation, des ressources humaines et des politiques. Grâce à leur réseau de contacts au Canada et à l'étranger, et leurs activités suivies auprès de comités et d'organisations affiliées, les membres du personnel de l'ACTU s'attachent à produire une valeur ajoutée pour les membres et à renforcer l'industrie du transport collectif partout au Canada.

NAME	POSITION
Marco D'Angelo	Président-directeur général
Aline Diarra	Responsable, initiatives strategiques, Bureau du PDG
Milly Mikkelsen	Directrice, Ressources humaines et exploitation
Dieynaba Deme	Directrice, Succès des membres et événements
Simon Minelli	Directeur, Recherche, services techniques et programmes de l'industrie
Fenil Sanghvi	Contrôleur financier
Sarah Benhaddou	Planificatrice d'événements bilingue
Calvin Chia	Spécialiste des solutions l'industrie pour du transport
William Currie	Superviseur, Marketing et Médias Numériques
Sasha Dajia	Analyste en recherche de données
Olga Eonga	Coordonnatrice bilingue, Réussite des membres et événements
Alisha Goyal	Spécialiste, ressources humaines et Opérations
Sarah Ingram	Coordonnatrice, Apprentissage en ligne et programmes
Peeyush Madaan	Comptable Junior
Marion Lee	Coordonnateur des événements et de la logistique
Kelly Luke	Coordonnatrice, Communications et multimédia
Oliver Nicholls	Coordonnateur, Recherche / Données et webinaires
Jay Kumar	Spécialiste de projets de mise en oeuvre
Connor Mulders	Conseiller politique en relations gouvernementales
Hetvi Shah	Analyste des members
Jon MacMull	Directeur, Communications et affaires publiques

Liste des employés de l'ACTU au 31 décembre 2025

2025 COMITÉ EXECUTIF

NOM	POSTE
COMITÉ EXECUTIF	
Dave Reage, Halifax Transit	Président
Michael McDaniel, Coast Mountain Bus Company (TransLink)	Premier Vice-président
Kelly Paleczny, London Transit	Présidente sortante
Marco D'Angelo, CUTA	Président-directeur général
Maureen Cosyn Heath, MiWay – Mississauga Transit	Vice-présidente, Finances
Josée Roy, Société de transport de Laval	Vice présidente, Communication et affaires publiques
Bjorn Radstrom, Winnipeg Transit	Vice-président, Services techniques
Marc Rousseau, Réseau de transport métropolitain (exo)	Vice-président, Développement professionnel
Wade Coombs, Strathcona County Transit	Vice-président, Petits réseaux
Mike Bismeyer, INIT Inc.	Vice-président, Membres d'affaires
Christos Kritsidimas, Nova Bus	2e Vice-president, Membres d'affaires
Pierre Zivec, Transdev	Président sortant, Membres d'affaires
Josh Colle, Toronto Transit Commission	Vice-président, Mobilité intégrée
Michael Atlas, Toronto Transit Commission	Conseiller juridique honoraire
Libre	Vice-président – Conseils municipaux

2025 CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	POSTE
RÉSEAUX DE TRANSPORT MEMBRES	
Tony D'Alessandro, Town of Milton	Directeur
Martin Bean, Bow Valley Regional Transit Services Commission	Directeur
Heidi Dempster, Brampton Transit	Directrice
Sharon Fleming, Calgary Transit	Directrice
Lynette Griffin, Regina Transit	Directrice
Christy Harrold, BC Transit	Directrice
Carrie Hotton-MacDonald, Edmonton Transit Service	Directrice

NAME	POSITION
RÉSEAUX DE TRANSPORT MEMBRES	
Brigitte Lemay, RTC (Québec)	Directrice
Tim Luey, Niagara Transit Commission	Directeur
Etienne Lyrette, STM	Directeur
Chris MacIsaac, Town of Okotoks	Directeur
Neil Malcolm, Grand River Transit	Directeur
Christopher Norris, Durham Region Transit	Directeur
Judy Powell, St John's Transportation	Directrice
Charlene Sharpe, Fredericton Transit	Directrice
Trever Sparrow, City of Saint-Albert	Directeur
Karen Thornburn, TTC	Directrice
MEMBRES D'AFFAIRES	
Jamie Cameron, KPMG	Directeur
Barry Dykeman, USSC	Directeur
Dennis Fletcher, Dennis Fletcher & Associates	Directeur
Allison Gray, Transit	Directrice
Yuval Grinspun, Left Turn Right Turn	Directeur
Vance Harris, DIALOG	Directeur
Dennis Kar, Dillon Consulting	Directeur
Jennifer McNeill, NFI Group	Directrice
Shilpa Panicker, Watt Consulting Group	Directrice
Jean Pare, Preteckt	Directeur
Doug Parker, Mott MacDonald	Directeur
Scott Pass, Transdev	Directeur
Kirsten Watson, AECOM	Directrice
Pierre Zivec, Transdev	Directeur
ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, AFFILIÉS ET AUTRES	
Bev Dubois, City of Saskatoon	Directrice
Wilson Lo, City of Ottawa	Directeur
Lorenzo Mele, ACT Canada	Directeur
Vincent Rabault, ARTM	Directeur
Pierre Santoni, VIA Rail	Directeur
Ana-Maria Tomlinson, CSA Group	Directrice



“

Notre Plan stratégique 2025–2027
a complété sa première année
complète de mise en œuvre,
avec des résultats tangibles :
une mobilisation accrue des
membres, une défense des
intérêts plus ciblée au niveau
fédéral et une voix sectorielle
plus unifiée sur les enjeux les
plus importants.

”

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT
AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN

OPINION

Nous avons effectué la vérification des états financiers de l'Association canadienne du transport urbain qui comprennent l'état de la situation financière en date du 31 décembre 2025 et l'état des résultats d'exploitation et l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers qui comprennent un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis les états financiers présentent adéquatement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de l'Association en date du 31 décembre 2025 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organisations à but non lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section *Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association conformément aux exigences éthiques applicables à notre vérification des états financiers au Canada et nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES
DE LA GOUVERNANCE DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs.

Pendant la préparation des états financiers il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association de poursuivre ses activités de divulguer le cas échéant les questions relatives à la continuité et d'utiliser l'approche de continuité de l'exploitation à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'Association ou de cesser ses activités ou qu'elle n'ait aucune autre solution de rechange réaliste.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus de communication de l'information financière de l'Association.

RESPONSABILITÉS DU VÉRIFICATEUR À L'ÉGARD DE LA VÉRIFICATION
DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et à publier un rapport du vérificateur dans lequel figure notre opinion. L'assurance raisonnable est un degré élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter une inexactitude importante si cette dernière est présente. Les inexactitudes peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si individuellement ou collectivement elles peuvent raisonnablement influencer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs à la lumière des présents états financiers.

Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues au Canada nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de la vérification. En outre nous agissons comme suit :

- Cerner et évaluer les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs concevoir et appliquer des procédures de vérification adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et adéquats pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter d'inexactitudes importantes résultant d'une fraude est plus élevé que celui découlant d'une erreur car la fraude peut sous-tendre la collusion la falsification les omissions intentionnelles les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Comprendre le contrôle interne associé à la vérification afin de concevoir des procédures de vérification convenant aux circonstances mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Évaluer l'à-propos des politiques comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Conclure sur l'à-propos pour la direction d'utiliser la méthode de continuité de l'exploitation et d'après les éléments probants obtenus sur la question de savoir s'il existe une incertitude importante au sujet d'événements ou de conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association de poursuivre son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport du vérificateur sur les divulgations connexes faites dans les états financiers ou si ces divulgations sont inadéquates de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants que nous avons obtenus jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Toutefois des événements ou conditions futurs peuvent faire en sorte que l'Association cesse son exploitation.
- Évaluer la présentation la structure et le contenu d'ensemble des états financiers y compris les divulgations et déterminer si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une façon qui assure une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet notamment de la portée et du calendrier prévus de la vérification et des constatations importantes de la vérification y compris toute anomalie importante du contrôle interne relevée au cours de notre vérification.

BDO CANADA LLP
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Oakville Ontario
Le 31 mai 2026

	2025		2024	
	\$		\$	
ACTIF				
COURANT				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	195 649	\$	315 694	\$
Placements à court terme – affectés (note 2)	1 373 051		1 521 345	
Comptes débiteurs	186 551		331 456	
Charges payées d'avance	148 387		185 387	
	1 903 638		2 353 882	
Placements à long terme (note 2)	105 763		-	
Immobilisations (note 3)	11 684		12 126	
	2 021 085	\$	2 366 008	\$
PASSIF ET ACTIF NET				
COURANT				
Comptes créditeurs et charges à payer	284 135	\$	505 951	\$
Revenus reportés (note 4)	2 283		18 724	
Apports reportés (Note 5)	149 526		160 526	
	435 944	\$	685 201	\$
ACTIF NET				
Non affecté	1 396 770	\$	1 479 613	\$
Grevé d'affectations internes				
Fonds de projet	110 554		125 554	
Fonds du sommet régional des jeunes	34 569		27 028	
Fonds d'évaluation des membres d'affaires	37 962		23 973	
Fonds de défense des intérêts	2 182		21 535	
Fonds de défense des intérêts du Québec	3 104		3 104	
	1 585 141		1 680 807	
	2 021 085	\$	2 366 008	\$

	2025		2024	
	\$		\$	
RECETTES				
Frais d'adhésion	2 243 452	\$	1 642 618	\$
Publicité	97 426		117 784	
Frais de service	112 146		109 661	
Publication et autres	12 565		13 437	
Revenu de placement (note 2)	57 538		87 699	
	2 523 127		2 484 602	
REVENUS DES PROGRAMMES				
Réunions	1 548 806	\$	1 515 919	\$
Formation/Ambassadeur	161 583		211 435	
STRADA	105 011		118 665	
Revenus du sommet des jeunes	98 939		-	
	1 914 339		1 846 019	
REVENUS TOTAUX	4 437 466	\$	4 330 621	\$
DÉPENSES DES PROGRAMMES				
Réunions	953 654	\$	1 091 294	\$
Défense des intérêts	113 782		47 627	
Formation/Ambassadeur	88 941		229 453	
STRADA	44 702		42 404	
Fonds de projet	15 000		35 000	
Dépenses du sommet des jeunes	91 984		-	
	1 308 063	\$	1 445 778	\$
DÉPENSES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (tableau)	3 225 069		3 026 030	
TOTAL DES DÉPENSES	4 533 132		4 471 808	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE				
	(95 666)	\$	(141 187)	\$

	2025		2024	
	\$		\$	
PROVENANCE (UTILISATION) DE L'ENCAISSE :				
FLUX DE TRÉSORERIE DÉCOULANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(95 666)	\$	(141 187)	\$
Rajustements effectués pour rapprocher l'excédent (l'insuffisance) des revenus sur les dépenses par rapport à l'encaisse nette provenant des activités d'exploitation (utilisée dans le cadre de ces activités)				
Amortissement	7 811		24 404	
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement				
Comptes débiteurs	144 905		(70 215)	
Dépenses payées d'avance	37 000		7 266	
Comptes créditeurs et charges à payer	(221 816)		(9 152)	
Revenus reportés	(16 441)		(106,215)	
Apport différé	(11 000)		-	
	(155 207)		(154 669)	
FLUX DE TRÉSORERIE DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT				
Achat de placements à court terme - net	42 531		(124 112)	
Achat d'immobilisations	(7 369)		(5 958)	
	35 162		(130 070)	
DIMINUTION DES ESPÈCES ET DES QUASI-ESPÈCES AU COURS DE L'EXERCICE				
	(120 045)		(284 739)	
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	315 694		600,433	
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES FIN DE L'EXERCICE	195 649	\$	315 694	\$

	2025		2024	
	\$		\$	
Amortissement	7 811	\$	24 404	\$
Image de marque et marketing	130 367		98 491	
Réunions des comités	100 799		41 680	
Frais d'occupation - Ottawa	70 047		66 630	
Frais d'occupation - Toronto	226 193		212 779	
Bureau et dépenses générales	122 345		122 345	
Affranchissement	328		158	
Impression	6 776		2 838	
Perfectionnement professionnel	9 314		11 394	
Honoraires professionnels	255 181		316 456	
Salaires et avantages sociaux	2 181 729		1 996 049	
Téléphone	16 754		21 544	
Déplacements	97 535		111 262	
	3 225 069	\$	3 026 030	\$

	Non affecté	Fonds de projet	Fonds du sommet	Fonds d'évaluation des membres d'affaires	Fonds de défense des intérêts	Fonds de des intérêts du Québec	Total pour 2025	Total pour 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net début de l'exercice	1 479 613	125 554	27 028	23 973	21 535	3 104	1 680 807	1 821 994
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(95 666)	-	-	-	-	-	(95 666)	(141 187)
Transferts interfonds (note 1)	12 823	(15 000)	7 541	13 989	(19 353)	-	-	-
Actif net fin de l'exercice	1 396 770	110 554	34 569	37 962	2 182	3 104	1 585 141	1 680 807



ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCISE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association canadienne du transport urbain (l'« Association ») est une association commerciale sans but lucratif constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (« LCOBNL »). L'ACTU est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organisations à but non lucratif.

CONSTATATION DES REVENUS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions.

Les contributions visées par des restrictions sont comptabilisées comme revenu durant l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées. Les apports au titre des immobilisations sont constatés à titre de produits selon la même méthode que celle appliquée à la charge d'amortissement. Les contributions sans restriction sont comptabilisées comme revenu lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir dans la mesure où le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et où son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les cotisations annuelles sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus provenant de la publicité des frais de service et des publications sont constatés dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis lorsque le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et où son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts et les autres revenus sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus tirés des programmes de l'Association y compris ses réunions ses activités de défense des intérêts sa formation/le programme Ambassadeur STRADA et le sommet régional des jeunes sont constatés dans l'exercice au cours duquel les événements ont lieu ou les services sont fournis; les frais facturés à l'avance sont comptabilisés à titre de revenus reportés.

ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Fonds de projet

Ce fonds a pour objet d'investir dans des projets ponctuels satisfaisant à un ou plusieurs des critères suivants :

- Ajoute des avantages aux membres
- Permet la création de revenus pour l'Association
- Ne doit pas créer de frais d'exploitation permanents
- Améliore la productivité du personnel

En 2025 le conseil d'administration a approuvé un transfert de 15 000 \$ (2024 - 35 000 \$) du Fonds de projet à l'actif net non affecté pour les projets du Centre d'excellence et des rapports de recherche.

Fonds du sommet régional des jeunes

Le Fonds du Sommet de la Jeunesse a été approuvé par le conseil d'administration afin de soutenir la continuité des événements jeunesse en conservant les excédents de ces événements externes pour le compte du comité d'organisation bénévole.

En 2012, au lieu d'organiser un sommet national de la jeunesse, cinq événements régionaux ont été organisés. Ces événements étaient organisés par des bénévoles des agences de transport hôte sélectionné pour chaque comité régional. Chaque hôte régional était entièrement responsable de la gestion des fonds reçus, y compris de tout déficit financier.

Tout excédent résultant des sommets régionaux de la jeunesse a été transféré dans le compte bancaire de l'Association pour y être conservé « en fiducie ».

L'Association a repris le Sommet national de la jeunesse en 2019 et a continué de l'organiser tous les deux ans, à l'exception d'une brève interruption pendant le confinement lié à la COVID-19. L'événement a repris en 2023 et aura lieu tous les deux ans, le prochain événement étant prévu pour 2025.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Fonds d'évaluation des membres d'affaires

Le fonds détient le produit des suppléments annuels aux cotisations perçues auprès des membres d'affaires de l'Association. Les fonds doivent servir à compenser les coûts de l'événement de soirée des membres d'affaires qui a lieu deux fois par année. Le président/coprésident du Comité des membres d'affaires approuve le déblocage des fonds qui est fonction du lieu où se tient l'événement.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a approuvé un transfert de 13 989 \$ (2024 - 46 897 \$) du Fonds de cotisation des membres d'affaires vers l'actif net non affecté pour les coûts associés aux événements en soirée des membres d'affaires.

Fonds de défense des intérêts

Le conseil d'administration a approuvé l'établissement d'un fonds de défense des intérêts à la suite du transfert du programme VIP aux activités permanentes de défense des intérêts de l'Association. Le fonds comprend le produit des suppléments annuels de cotisation perçus auprès de tous les membres d'affaires et réseaux de transport collectif et il est grevé d'affectations internes ne servant qu'aux activités de défense des intérêts. Le budget annuel est préparé par le Comité des communications et des affaires publiques avec l'approbation du Comité exécutif. Les commentaires du comité régional du Québec servent à déterminer les recommandations relatives à la composante francophone.

ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES

Fonds de défense des intérêts du Québec

Ce fonds a été constitué à même le produit net d'un atelier du Québec destiné aux élus tenu en 2000. Les paiements provenant du fonds relèvent du comité régional du Québec et sont destinés aux initiatives de défense des intérêts du Québec.

Services rendus

Chaque année les bénévoles consacrent un nombre important d'heures pour aider l'Association à mener ses activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces heures de travail les services rendus ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les montants déposés auprès d'institutions financières et les fonds du marché monétaire qui sont facilement convertibles en espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les apports en immo-bilisations le cas échéant sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé pendant toute la durée de vie utile estimative de l'actif comme suit

Matériel informatique	Méthode de l'allocation décroissante sur trois ans
Mobilier et accessoires	Méthode de l'allocation décroissante sur cinq ans
Améliorations locatives	échelonnées pendant la durée du bail

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés des actifs et des passifs à la date des états financiers, ainsi que le montant déclaré des revenus et des dépenses. au cours de la période de référence. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations supplémentaires sont disponibles à l'avenir.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes subséquentes les instruments financiers sont déclarés au coût ou au coût amorti moins la perte de valeur le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un examen de la perte de valeur lorsque des changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient perdre une partie de leur valeur. Les coûts des opérations liés à l'acquisition à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont imputés à l'instrument financier dans le cas de ceux évalués au coût amorti.

2. PLACEMENTS À COURT TERME – AFFECTÉS

Les placements comprennent à la fois des placements affectés et non affectés. Les placements affectés comprennent des certificats de placement garanti (CPG) détenus à titre de garantie pour le fonds de pension OMERS ainsi que des CPG affectés à l'interne destinés au fonds d'urgence de l'Association.

Les placements se résument comme suit :

PLACEMENTS À COURT TERME	2025	2024
Placements affectés		
CPG, taux variant du taux préférentiel moins 2,7 % à taux préférentiel moins 1,95 % (2024 - taux préférentiel moins 1,95 %), arrivant à échéance entre mars 2026 - septembre 2026 (2024 - février 2025)	43 545	76 109
Placements non affectés		
CPG, taux variant du taux préférentiel moins 2,7 % à 3,36 % (2024 - taux préférentiel moins 2,95 % et 3,26 %), arrivant à échéance entre mars 2026 - octobre 2026 (2024 - mars 2025 - décembre 2025)	1 329 506	1 445 236
	\$ 1 373 051	\$ 1 521 345
PLACEMENTS À LONG TERME		
Placements affectés		
CPG, taux de 3,1 % arrivant à échéance en mars 2027	69 694	\$ -
Placements non affectés		
CPG, taux variant du taux préférentiel moins 1,95 % à 3,1 %, arrivant à échéance en mars 2027	36 069	
	\$ 105 763	\$ -
	\$ 1 478 814	\$ 1 521 345

Les intérêts cumulés sur les CPG au cours de l'exercice se chiffrent à 57 538 \$ (2024 - 87 699 \$).

La politique de placement de l'Association stipule que les placements sont limités aux instruments garantis par le gouvernement fédéral les gouvernements provinciaux ou la Société d'assurance-dépôts du Canada. La durée des placements ne doit pas dépasser 36 mois et au moins 25 % des fonds investis doivent être accessibles dans un délai de trois mois.

3. IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	412 638 \$	400 954 \$	405 269 \$	393 143 \$
Mobilier et accessoires	61 179	61 179	61 179	61 179
Améliorations locatives	298 368	298 368	298 368	298 368
	772 185 \$	760 501 \$	764 816 \$	752 690 \$
Valeur comptable nette		11 684 \$		12 126 \$

4. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés comprennent le financement reçu moins les coûts engagés à ce jour pour les programmes qui n'étaient pas terminés le 31 décembre 2025 ainsi que les frais d'adhésion de formation et d'inscription et les autres revenus reçus à l'avance.

Les revenus reportés comprennent les éléments suivants :

	2025 \$	2024 \$
Frais d'adhésion	2 283 \$	12 221 \$
Avantage incitatif relatif à un bail	-	6 503
	2 283 \$	18 724 \$

5. ENGAGEMENTS

L'Association doit assumer un montant minimal en locations dans le cadre d'un bail à long terme pour ses locaux de Toronto qui expire le 31 mai 2026 et pour ses locaux d'Ottawa qui expire le 30 septembre 2026.

Les paiements minimaux futurs versés en vertu des contrats de location-exploitation y compris les frais d'entretien estimatifs sont les suivants pour les cinq prochains exercices

2026	99,300	\$
2027	86,181	
2028	89,119	
2029	92,057	
2030	94,995	
Par la suite	64,636	
	526,288	\$

L'Association doit également assumer sa part des charges d'exploitation et des taxes foncières qui sont estimées à 135 626 \$ (2024 - 133 295 \$ dollars par année.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne sera pas en mesure d'honorer une obligation et fera subir une perte financière à l'autre partie. L'Association est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières. Les instruments financiers de l'Association qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit sont principalement rattachés à ses comptes débiteurs. Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

L'Association est également exposée au risque de crédit découlant du fait que tous ses comptes bancaires et placements à court terme sont détenus auprès de deux institutions financières (une en 2023) et que les dépôts ne sont assurés qu'à hauteur de 100 000 \$ dans chacune d'elles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à son passif financier. Le risque de liquidité comprend le risque que en raison des besoins de liquidités d'exploitation l'Association ne dispose pas de fonds suffisants pour régler une opération à une date d'échéance qu'elle soit obligée de vendre des actifs financiers à une valeur inférieure à leur valeur ou qu'elle soit incapable de régler ou de recouvrer des actifs financiers. Le risque de liquidité découle des comptes créditeurs des charges à payer et des engagements de l'Association. Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. L'Association est exposée à ce risque en raison de ses placements portant intérêt. L'Association gère le risque de taux d'intérêt en constituant un portefeuille de placements à rendement fixe dont l'échéance et les taux d'intérêt varient. Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association est exposée au risque de change en ce qui concerne les achats de devises.

L'Association a conclu les transactions suivantes en dollars américains, qui ont été converties en dollars canadiens comme indiqué ci-dessous :

	2025	2024
Comptes débiteurs	- \$	22 500 \$

Ce risque est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.



Siège social

15, rue Toronto
bureau 400
Toronto, (Ontario) M5C 2E3

Bureau d'Ottawa

440 avenue Laurier Ouest
bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7X6



W cutaactu.ca

E info@cutaactu.ca

X [@canadiantransit](https://twitter.com/canadiantransit)

in [Canadian Urban Transit Association](https://www.linkedin.com/company/canadian-urban-transit-association/)

@ [canadiantransit](https://www.instagram.com/canadiantransit)